



CHANTIER

du Nouveau Parc des Expositions
& Centre de Conventions

FLASH INFO TRAVAUX

SECTEUR DE L'ENSEIGURE

Le premier barreau routier au Nord du futur Parc des Expositions et Centre de Conventions **sera ouvert à la circulation la semaine du 24 au 28 juillet 2017.**

La circulation depuis le chemin de l'Enseigure sera déviée vers cette nouvelle voirie pour rejoindre la RN224.

Les automobilistes devront emprunter cette déviation jusqu'au début de l'année 2018. A cette échéance, le barreau routier qui assurera la jonction avec la route de Toulouse (RD2) sera réalisé et le chemin de l'Enseigure mis en impasse.

Nous veillons à minimiser les perturbations du chantier et vous remercions de votre compréhension.

Retrouvez le plan de circulation au verso !

